

BILAN DE COMPÉTENCES

Objectif

"Cap vers l'évolution professionnelle: analyser et évaluer ses compétences"

Le bilan de compétences permet de faire un point d'étapes dans sa carrière professionnelle, et de prendre le temps d'analyser et/ou évaluer ses compétences professionnelles et personnelles, ainsi que ses aptitudes et motivations. Il a pour finalité d'aboutir à un projet professionnel réaliste et adapté au marché de l'emploi et le cas échéant, à la définition d'un projet de formation.

Il offre aussi la possibilité d'évoluer vers d'autres fonctions dans l'entreprise.



Prestation qui s'adresse autant à l'individu qui s'interroge sur sa carrière, qu'à l'employeur soucieux d'optimiser la gestion des Ressources Humaines.



HC Resources - HC TRAINING

31 rue Mazenod
69003 LYON

Virginie Pestier
07.57.48.79.78

<https://www.hcreources.fr>

Le bilan comprend obligatoirement 3 étapes. Le temps consacré à chaque phase est variable selon les actions conduites pour répondre aux besoins et aux attentes de chaque individu.

1/ UNE PHASE PRELIMINAIRE (2H)

- Confirmer l'engagement et le consentement du bénéficiaire dans sa démarche
- Analyser la demande et la nature de ses besoins
- Définir des objectifs
- Déterminer le format le plus adapté à la situation et aux besoins
- Définir les modalités et conditions du bilan, ainsi que les méthodes et techniques mises en œuvre

2/ UNE PHASE D'INVESTIGATION (21H)

- Analyser le parcours professionnel et personnel
- Repérer ses aptitudes générales pour mieux se connaître
- Faire le point sur ses acquis, compétences et motivations pour les identifier
- Prendre connaissance de l'environnement
- Déterminer et construire son projet professionnel et vérifier sa pertinence
- Définir et utiliser les outils et les tests en fonction du besoin
- Adapter son projet avec le marché de l'emploi
- Finaliser son projet

3/ UNE PHASE DE CONCLUSION (1H)

- S'approprier les résultats détaillés de la phase d'investigation
- Prévoir les principales modalités ou étapes du ou des projets professionnels
- Elaborer la mise en œuvre d'un plan d'action personnalisé tout en apportant des conseils
- Présentation au bénéficiaire des résultats détaillés et d'un document de synthèse. Ces résultats sont la seule propriété du bénéficiaire. Ils ne peuvent être communiqués à un tiers qu'avec son accord.

SUIVI POST-BILAN

6 mois après votre bilan, votre consultant prendra contact avec vous, pour faire le point sur l'avancée de votre projet, avec une possibilité de le réajuster en cas de nécessité.

Méthodes mobilisées

- Entretiens approfondis avec votre consultant
- Utilisation d'outils d'évaluation et restitution par des coachs certifiés ou psychologues du travail
- Actualisation régulière des connaissances de nos coachs et psychologues
- Bureau dédié au bilan de compétences afin d'assurer la confidentialité

Modalités d'évaluation

- Utilisation de questionnaires de réflexion et d'exercices adaptés
- Questionnaire de satisfaction portant sur la méthodologie employée et les conditions de réalisation

Nos atouts

- Bienveillance et non jugement: nous plaçons l'humain au cœur de nos préoccupations
- Connaissance approfondie et l'expertise de la formation, du coaching et de la montée en compétences professionnelles
- Utilisation de techniques de coaching pour un accompagnement systémique en accord avec vos valeurs et besoins
- Utilisation d'outils d'évaluation dont Assessfirst et PerformanSe



24 heures d'entretien,
Sessions de 2 heures,
Période de 3 mois

La durée varie selon le
besoin du bénéficiaire

Entretien préalable avec
un délai d'accès en
moyenne 2 semaines



Entre 2000€
et 3000€ HT



Dans les locaux d'HC
RESOURCES
31 Rue Mazenod, 69003
LYON

Locaux et formation
adaptés pour des publics
en situation de handicap

